



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : LES COMMUNES S'ENGAGENT VERS LE ZÉRO PESTICIDE

MARDI 13 JUIN 2017
CHAILLY-EN-BRIE



Bilan de l'action d'accompagnement des collectivités vers le « Zéro- phyto » en Seine-et-Marne

Chailly-en-Brie - Le 13 juin 2017

Quentin VATRINET

Chargé de mission Actions Préventives

Service de l'Eau Potable et des Actions Préventives

Conseil départemental de Seine-et-Marne

Un accompagnement pluri-annuel

- **2 structures :**
 - le Service de l'Eau Potable et des Actions Préventives (SEPAP) depuis 2007.
 - L'association AQUi'Brie depuis 2003.
- **L'engagement des communes**
 - ✓ Des conditions d'éligibilité à travers le Plan Départemental de l'Eau (2012-2016) dit "PDE 2"
 - ✓ Une démarche volontaire (charte du Champigny, agenda 21, charte de gestion écologique, convention biodiversité, évolution de la réglementation...)
- **Des étapes progressives :**
 - ✓ Réunion d'information
 - ✓ Diagnostic des pratiques
 - ✓ Formation et Protocole de réduction
 - ✓ Bilan annuel
- **Des partenaires :**
 - Seine-et-Marne Environnement, le PNR du Gâtinais, le CAUE...



Un accompagnement personnalisé

Une méthodologie pour un projet transversal

- ✓ La sensibilisation de tous les acteurs concernés : élus, responsables techniques, agents mais aussi des particuliers
- ✓ Les rendez-vous individuels pour un appui à chaque étape
- ✓ Les rapports techniques: diagnostics, protocole de réduction, suivis
- ✓ Les journées techniques pour une mise en commun des expériences
- ✓ Les fiches d'aide à la décision pour des investissements réfléchis



Un accompagnement financier

Des financements pouvant aller jusqu'à 80 % du coût H.T de :

- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- La Région Ile-de-France
- Le Département de Seine-et-Marne

Coût moyen H.T par type de matériel :



Thermique flamme
lance : 474 €HT

Thermique flamme
rampe : 2 400 €HT



Brossage-désherbage

- tracté : 8 240 €HT
- à conducteur marchant :
6 934 €HT



Outil de travail
du sol :

5 150 €HT



Broyeur : 9 813 €HT



Thermique eau chaude :
26 635 €HT

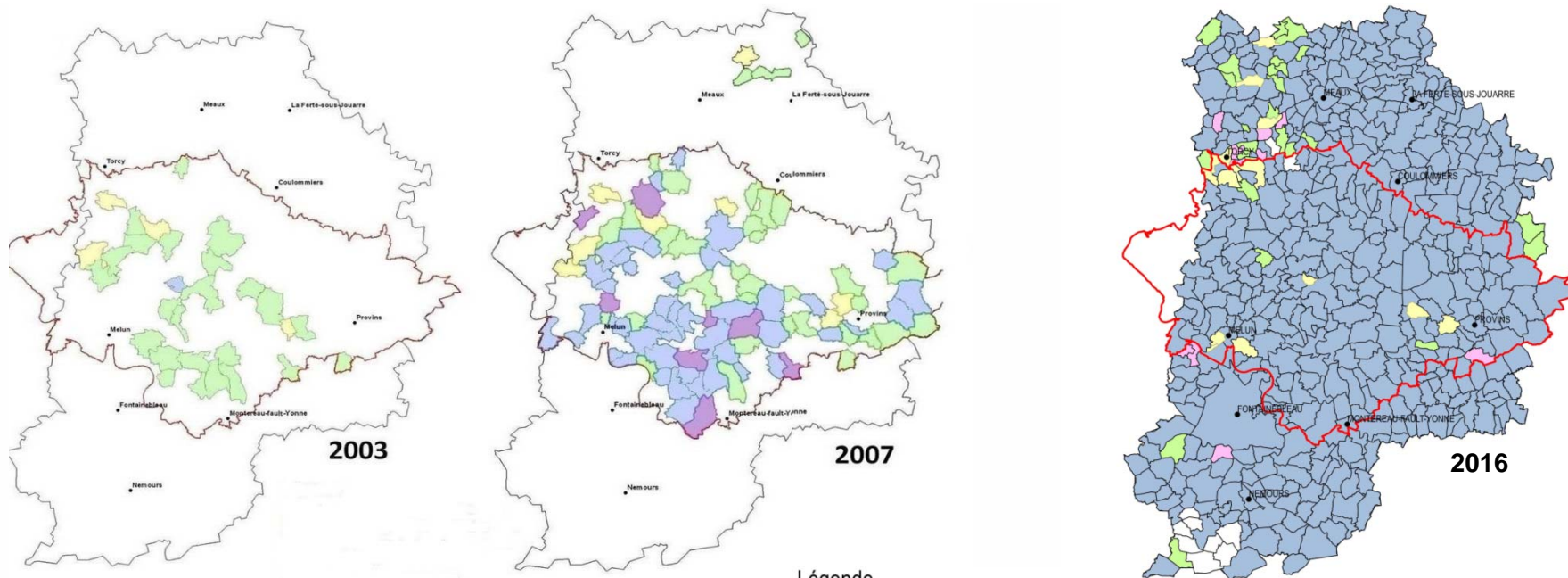
Thermique vapeur :
20 150 HT

Outils de communication

Exemple : Le département peut apporter jusqu'à 30 % de 2000 € pour la fabrication de panneaux

Un engagement unanime

97 % des communes engagées en 2017



Au 31 décembre 2016 :

- 94 % sont diagnostiquées
- 87 % sont sensibilisées – formées
- 87 % suivies - bilan annuel

Légende

Etat de la mobilisation au 31/12/2016

- Communes non engagées (n=11)
- Communes seulement engagées (n=15)
- Communes diagnostiquées (n=26)
- Communes diagnostiquées et formées (n=10)
- Communes diagnostiquées formées et suivies (n=449)
- ▭ Limites du périmètre d' AQUI' Brie

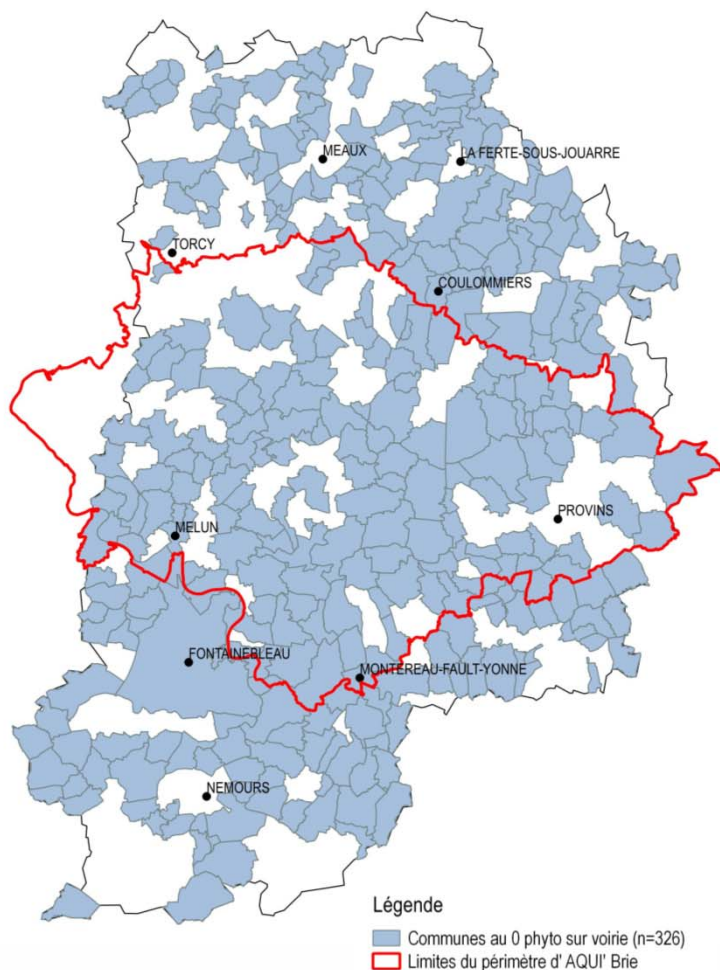
2003 : Action volontaire
sur le territoire d'AQUI' Brie

2007-2011 : Plan Départemental de l'Eau
La démarche s'étend à tout le territoire
seine-et-marnais

2012-2016 : PDE 2


2017-2021 : PDE 3

Communes de Seine-et-Marne
au 0 phyto sur voirie



Des résultats concluants

Bilan des pratiques au 31 décembre 2016

- **83 %** de réduction des quantités de matières actives en moyenne
- **25 tonnes** de matières actives non épandues depuis 2007 soit l'équivalent d'environ 13 890 bidons du désherbant le plus vendu en France
- **72 % des communes suivies ne désherbent plus chimiquement les trottoirs et caniveaux et respectent donc la loi dite « Labbé ».** Elles étaient **62 % en 2015 et 56 % en 2014.**
- **40 %** des communes suivies ne désherbent plus chimiquement les cimetières
- **32 % soit 166 communes** des communes n'ont plus recours à aucun produit phytosanitaire
- **55**  **76 communes** (2017) récompensées par le Trophée ZÉRO PHYT'Eau

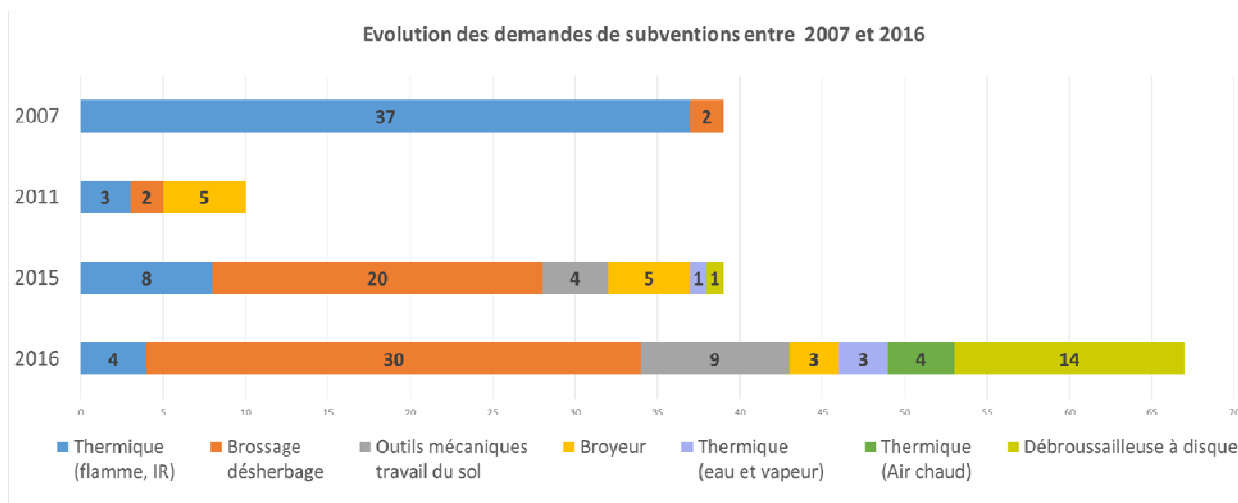
Un appui financier qui progresse

Une demande qui a doublée

- **65 demandes en 2016** (38 en 2015) pour un versement de 450 000 € de la part des 3 financeurs (350 000 € en 2015)

Une offre qui s'est diversifiée

- Augmentation du matériel de brossage désherbage (15 fois plus en 5 ans, presque 50 % des demandes)
- Demandes de désherbeurs thermiques à eau, vapeur et air chaud et d'outils de travail du sol depuis 2 ans
- Depuis 2015, demandes de débroussailleuses à disques en hausse.



Un changement du paysage communal



Une valorisation, outil d'adaptation au changement



Merci de votre attention

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr    

CONTACT

Quentin VATRINET

Chargé de mission actions préventives

Service de l'eau potable et des actions préventives (SEPAP)

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Mail : quentin.vatrinet@departement77.fr

Secrétariat SEPAP : 01.64.14.79.82



www.eau.seine-et-marne.fr